

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N° 2007-07-17

**Date de Convocation :**  
21 juin 2007

**Nombre de délégués : 30**  
Présents : 24  
Absents 6  
Votants 25

**Objet : Fonds  
concours commune  
de Bû**

L'an **deux mil sept**, le 10 juillet à 20 h 30,

Le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni en son siège, à la Mairie de Chérisy, sous la présidence de Michel Lethuillier .

**Etaient présents :**

C. de Vimal ; N. Liévens ; G. Bolac ; P. Philippot ; P. Leromain ; D. Mélou ; E. Lefèbre ; D. Costa ; C. Lamy ; M. Lethuillier ; B. Loquet ; M. Chassard ; B. Perrot ; B. Letellier ; J-C. Goyer ; J-L. Hudebine ; E. Gambuto ; D. Chéron ; C. Matelet ; Y. Relier ; J-F Cler ; T. François ; G. Lesueur ; C. Deseyne

**Etaient absents excusés :** D. Pautrat ; J. Técher ; G. Fournier ; M. Maisons ; C. Boucher ; G-R. Legeay ; G. Maufray

**Etaient absents non supplés :** D. Pautrat ; J. Técher ; J-C Lavigne ; D. Baubion

**Pouvoirs :** D. Pautrat à M. Chassard

Vu la délibération n° 2007-04-07 du 12 avril 2007 relative à l'attribution d'un fonds de concours à la commune de Bû

Vu la lettre d'observation de M. le sous Préfet relativement à cette décision indiquant qu'un fonds de concours ne peut être alloué au fonctionnement de transports

Après avoir entendu toutes les explications nécessaires et en avoir délibéré, le Conseil communautaire

**Annule** la délibération précitée

Le Président,

Certifié exécutoire  
Reçu en Sous Préfecture le :  
Publié ou Notifié le :